

DECLARATION

EPU Pré-session sur le TOGO

Genève, 07 au 08 décembre 2021

Délivré par : le Mouvement Girls' Motion et le Youth Panel Togo avec l'appui de Plan International Togo.

1. Présentation des organisations

Cette déclaration est faite au nom de deux organisations de jeunes : le Mouvement Girls' Motion et le Youth Panel Togo qui sont des organisations de défense des droits des filles et des jeunes femmes à but non lucratif, indépendantes et non partisans, créées dans la vision d'atteindre l'égalité de genre au Togo. Les deux organisations de jeunes participent aux processus de l'EPU au niveau national depuis 2020 avec l'appui de Plan International Togo et Genève.

2. Consultations nationales pour la rédaction du rapport alternatif

Plan International Togo, au travers de son programme «Youth Empowerment in West Africa » (YEWA) a mené une série d'enquête au niveau des centres de formation, les agences d'appui-accompagnement de l'Etat, les Chambres de Métiers et les jeunes professionnels dans la zone d'intervention du projet (commune de Bassar, Doufelgou et Haho). Les résultats de cette enquête ont permis aux jeunes des organisations Girls' Motion et Youth Panel de rédiger le rapport alternatif.

3. Plan de la déclaration

Cette déclaration aborde une question principale : la réduction de la pauvreté en passant par le droit à un niveau de vie décent pour tous avec un accent sur les jeunes en général et les jeunes femmes en particulier.

4. Déclaration

➤ le droit à un niveau de vie décent pour les jeunes

A. Suivi du premier examen

Lors du précédent examen, l'Éthiopie¹, l'Ukraine², le Liban³ et le Niger⁴ ont formulé des recommandations au Togo relativement à l'implémentation des mesures visant à éradiquer la pauvreté. L'une des mesures qu'a prise l'Etat togolais en ce sens est d'inciter à l'entrepreneuriat des jeunes. Avec la Covid-19, 41% des petites et moyennes entreprises ont subi une baisse de leur croissance selon une étude de la banque mondiale⁵ voire la fermeture des portes.

¹ Recommandation 128.100 : Poursuivre la mise en œuvre du plan national de développement pour créer des ressources et lutter ainsi contre la pauvreté (Éthiopie);

² Recommandation 128.103: Accorder davantage d'attention à la lutte contre l'extrême pauvreté; recommandation 128.104: Accorder davantage d'attention aux programmes de développement économique et social.

³ Recommandation 128.108 ; Poursuivre la mise en œuvre de mesures visant à éliminer la pauvreté et l'analphabétisme.

⁴ Recommandation 129.26: Élaborer des politiques économiques et des stratégies de réduction de la pauvreté.

⁵ [Banque mondiale](#)

Suivant les données recueillies par le programme YEWA, les jeunes sont en moyenne 87% (83% Haho⁶, 93% Bassar⁷ et 90% Doufelgou⁸) à recevoir une formation professionnelle de base mais aucun d'entre eux n'a reçu une formation sur l'entrepreneuriat. Relativement à la formalisation de leurs affaires, 72% ne l'ont pas fait pour des raisons diversifiées dont l'insuffisance de notions sur l'entrepreneuriat.

Selon la Direction Régionale de la Formation Technique et Professionnelle⁹, il existe un dispositif de mise à jour des curricula de formation chaque 3, 5 et 10 ans. Ces mises à jour, bien qu'ayant validé les modules sur l'entrepreneuriat au niveau de l'enseignant technique uniquement, ne sont pas encore effectives. Pourtant, l'éducation à l'entrepreneuriat est très importante pour développer auprès des jeunes un esprit d'initiatives économiques, de mobilisation des ressources et de bonne gouvernance en vue de participer activement au développement économique du pays.

B. Nouveaux développements depuis le précédent examen

Suivant les recommandations qui lui ont été adressées, le Togo a mis en place des appuis-accompagnements spécifiques de l'Etat. En effet depuis plus d'une décennie, grâce au Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes (MDBAJEJ) et à ses agences et projets/programmes comme le FAEIJ¹⁰, ANVT¹¹, ANADEB¹², PAEIJ-SP¹³, des jeunes ont bénéficié de renforcements de capacités sur l'entrepreneuriat et d'un appui-accompagnement de l'Etat pour leur insertion professionnelle ou leur autonomisation financière à travers l'incubation des initiatives économiques. Malheureusement, ils représentent juste 40% de jeunes à bénéficier de ces appuis dans la zone d'intervention du Programme YEWA.

Les données de l'étude précitée montrent aussi que la plupart des jeunes interrogés (85%) déclarent avoir des difficultés manifestes pour élaborer un plan d'affaires afin d'avoir accès à des financements.

C. Recommandations

Nous demandons donc instamment au gouvernement du Togo :

- a. De démarrer l'enseignement effectif des modules sur l'entrepreneuriat, désormais validés au niveau de l'enseignement technique d'ici la rentrée 2021-2022.
- b. Intégrer les curricula sur l'entrepreneuriat au niveau de l'enseignement secondaire général et celui professionnel d'ici 2023,
- c. Veiller au démarrage effectif de l'enseignement de ces curricula au niveau du secondaire général et de l'enseignement professionnel à partir de la rentrée scolaire 2023-2024.

⁶ Une préfecture du Togo située dans la région des plateaux.

⁷ Une préfecture du Togo située dans la région de la Kara.

⁸ *Idem.*

⁹ DRETFP

¹⁰ Fonds d'aide aux initiatives économiques des jeunes.

¹¹ L'agence nationale de volontariat du Togo.

¹² Agence nationale du développement à la base.

¹³ Projet d'appui aux investissements agricoles dans les secteurs porteurs.